N° 4 — 18e Année

CINQ CENTIMES LE NUMÉRO

Jeudi 4 Janvier 1906

REDACTION :
ROUBAIX, 65, rue des Fabriques (coin de la place de Trichon).
TOURCOING, rue Verte, 56

Siège administratif :
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Un mois : 4 fr. 50. — Un an : 16 fr.
Nord et départements limitrophes
Un mois : 5 francs. — Un an : 20 francs.

# L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . 1 fr. —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal ; à Paris, dans nos bureaux, 20, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE

## Elections Sénatoriales

DU 7 JANVIER 1906

## CANDIDATS

du Congrès Républicain Départemental

**Alfred Girard,**
Membre du Conseil supérieur du Commerce et de l'Industrie, Valenciennes, Sénateur sortant.

**Maxime Lecomte,**
Avocat, Docteur en droit, ancien Secrétaire de Sénat, Membre de la Commission des Douanes, Rapporteur du budget de la Justice, Sénateur sortant.

**Auguste Petit,**
Cultivateur, Membre du Conseil supérieur de l'Agriculture et de la Commission des Douanes, Conseiller général, Maire d'Haubourdin, Sénateur sortant.

**Jean Trystram,**
Président de la Chambre de Commerce de Dunkerque, Sénateur sortant.

**Paul Heyez,**
Industriel, Membre de la Chambre de Commerce de Douai, Conseiller d'arrondissement, Sénateur sortant.

**Paul Bersez,**
Député, Maire de Cambrai, Vice-Président du Conseil général du Nord.

**Charles Debierre,**
Professeur à la Faculté de Médecine, Conseiller municipal de Lille.

**Evrard Eilez,**
Député, Président du Conseil général du Nord, Maire de Berlaimont.

## LES FAITS DU JOUR

*— Un infanticide dont on ignore l'auteur a été commis à Dunkerque.*

*— A Lens, un ouvrier mineur a grièvement blessé l'amant de sa femme.*

*— L'entérinement des lettres de grâce de l'assassin d'Aix-Noulette a eu lieu au Palais de Justice de Douai.*

*OPINIONS*

## ENTRÉE DE JEU

Le 16 janvier s'ouvriront décidément les portes de la conférence d'Algésiras. C'est une victoire de l'Allemagne sur nous (uniquement due aux fautes de M. Delcassé) d'avoir obtenu que la question du Maroc fût soumise à l'Europe et lieu d'être réglée par nos accords particuliers. Nous ne pouvions pas faire autrement que d'accepter la conférence après la discours de Tanger, à moins de nous récuser à la face d'une guerre sans excuses. Il s'agit maintenant pour nous d'aller à la conférence dans des sentiments qui nous permettent de faire toutes les concessions compatibles avec la dignité de la France, mais pas d'autres. Ceux qui m'ont follement accusé de pousser à la guerre parce que j'ai déclaré, dès le premier jour, que nous ne pouvions, que nous ne devions pas céder à toutes les exigences allemandes, seront bien forcés de convenir, le moment de la raison finale venu, que ma politique ne différait guère, en somme, de celle de M. Delcassé.

Aujourd'hui, la question est de savoir dans quels sentiments se présente à Algésiras, je ne dis pas l'Allemagne, mais Guillaume II qui a justement annoncé que la décision appartenait à lui seul, sous la providence de Dieu, et que le peuple allemand n'avait rien à voir dans ces propres affaires. Il n'est pas très sûr de penser que la paix et la guerre dépendent uniquement des fantaisies d'un homme qui se prend conseil que de la Divinité en qui, au chimère lui montre comme élément de certitude absolue le reflet de ses propres impulsions irraisonnées. Les choses étant ce qu'elles sont, nous ne pouvons que constater le mal quelque'il n'est pas en notre pouvoir d'y porter remède. Cherchons donc à dégager de ce qui, nous est connu des actes du Kaiser dans l'affaire marocaine la probabilité des actes à venir.

Cherchons, et nous découvrirons dès le premier effort que le *processus* psychologique de l'homme suit une série de courbes délibérément contrariées *dont* nul ne peut, avec quelque chance de succès, prévoir le cours. La veille de son départ pour Tanger, il dînait chez l'ambassadeur de France à Berlin et ne lui souffrait pas un mot de Maroc. A quelques jours de là, toute en presse en fureur ce débonnaire contre nous et tandis que les injures, les menaces faisaient rage. M. Henckel de Donnemark, *missus dominicus*, accourait à Paris pour nous promettre des cieux d'azur si nous acceptions, par égard pour l'empereur allemand, de conférencer. M. Delcassé tombait. M. Rouvier acceptait le principe de la conférence et l'on nous répondait par la cynique théorie de la France otage.

Enfin après la signature du protocole de la conférence venait le toast à « l'épée aiguisée ». A la suite de quel on nous communiquait des propos de conciliation à notre égard, tenus par Guillaume II, dans on ne sait quelle conversation privée, et *que journalistes plus que naïfs* s'empressaient là-dessus de prendre acte de ce que la paix était assurée. A la vérité, ces propos étaient ancestot recitiés par la presse berlinoise comme exprimant une tendance trop marquée aux concessions envers la France. Et même on en faisait par faute d'indiquer les points sur lesquels il faudrait livrer bataille.

Croyez-vous de bonne foi qu'il soit possible d'inférer quelque chose de ces paroles tantôt pacifiques, tantôt outrageusement violentes, sévères, comme systématiquement, d'actes de provocation ? Tout ce que nous pouvons dire, c'est que par l'opposition de la duplice et de la triplice, il y avait quelque chose qui tenait lieu provisoirement d'un équilibre européen. La duplice anéantie sur les champs de bataille mandchouriens, nous voyons se produire sans délai les provocations de Guillaume. Seulement l'Angleterre entre en jeu et la triplice et la duplice ne pouvaient fonctionner comme éléments d'équilibre qu'à la condition que la Grande Bretagne se confinât dans sa politique de « splendide isolement ». L'Angleterre sortie en jeu et Guillaume l'eut-il voulu, non pas même une alliance écrite, mais une entente d'intérêts entre la France et l'Angleterre, pour la commune défense, qu'il s'efforce vainement de rompre par tous les moyens. L'entente a résisté. Tout indique même qu'elle résistera aussi longtemps que cela ne empêchera que le continent européen le menace permanente d'une domination militaire. C'est la convoitée forme d'un état de choses qui continue à tenir lieu d'un équilibre européen.

Mais comme l'Europe ne peut demeurer longtemps dans cet équilibre instable qui la laisse à la merci du fonctionnement de nerfs du Kaiser, le véritable problème qui se pose est de savoir quels groupements sont en préparation pour l'équilibre stable de l'avenir. Il serait hâtif prématuré de rechercher dès à présent des indications à cet égard. Car il nous faut d'abord assurer le présent avant d'envisager l'avenir, et le présent c'est la conférence d'Algésiras. Nous commençons ainsi ramenés à la question primitive concernant les chances de succès de la sublime européenne dont l'élément capital est dans les dispositions d'esprit qu'y apporteront, chacune de son côté, la France et l'Allemagne.

Des faits antérieurs plus haut rappelés je crois pouvoir conclure que l'intention permanente du kaiser, avec des alternatives de bonne en de mauvaise humeur, est en définitivement marquée par la demande d'une conférence européenne dont l'acceptation par nous n'est pas moins signifiée. Du jour où nous avons admis que l'Europe prît en mains les affaires du Maroc, c'est que nous avons donné notre consentement à l'organisation d'un contrôle européen non prévu par nos arrangements avec l'Angleterre, l'Espagne et l'Italie. C'est la meilleure sécurité pour notre frontière algérienne où nos droits de police doivent être soigneusement maintenus, et le plus sûr moyen de maintenir la tranquillité du Maroc qui ne pourrait être troublée sans qu'il en résultât pour toute l'Algérie un notable dommage puisque le sultan du Maroc est le *Calife* des yeux de nos sujets algériens.

Toutefois, enfin il a l'empereur allemand de nous tenir en échec par le moyen d'un arbitrage de l'Europe ? Bien qu'il ait solennellement promis de ne point demander d'avantage particulier pour son gouvernement, pour ses nationaux. Mais d'un partage d'influences ne s'en fait pas moins jour dans la presse allemande. Voici, par exemple, la *Kölnische Zeitung* qui propose de partager le Maroc en trois zones d'influence entre la France, l'Angleterre et l'Allemagne, sans parler de la zone sacrée réservée pour l'Espagne. Peut-être qu'une pareille organisation de rivalités permanentes est le procédé le plus sûr pour conduire à la guerre. Il n'y a point à se partager le Maroc. Il doit demeurer intact selon le programme de Guillaume II lui-même.

A part notre droit de police qui repose sur des conventions et qui ne peut pas l'être, rien n'est plus légitime que de prendre des mesures générales en vue de l'œuvre *progressive* de l'empire chrétien à la civilisation de l'Europe et aux relations qu'elle suppose. Rien de plus. Rien de moins. Point de Francs marocains : j'ai dit ancien souvent, au temps de M. Delcassé, que ce serait une déplorable affaire. D'Allemagne marocaine, pas davantage assurément. Notre police a une mission d'être et il doit être bien entendu qu'elle s'emploie en aucune manière une police de possession. Que viendrait faire au Maroc une police allemande qui ne pourrait avoir qu'une signification de conquête ?

D'ailleurs, on nous informe que le sultan a formellement réservé son droit d'acceptation des propositions européennes. Comme il ne laissera, sans aucun doute, diriger par le kaiser, nous ne sommes peut-être pas à bout de surprises !

*G. CLÉMENCEAU.*

## Les Elections Sénatoriales

## LE DEVOIR DES MODÉRÉS

« Nous [illegible]

Ainsi parle M. Léonard Drumont, dans la *Libre Parole*, et il réunit sous ce « *Nous* », au même titre, les monarchistes du duc d'Orléans, les bonapartistes du prince Victor, les cléricaux, les nationalistes de toutes catégories et les « progressistes » !

Et les « progressistes » n'en protestent pas ! Et aucun de leurs hommes politiques ni de leurs journaux ne bronchent ! Ils acceptent comme chose toute naturelle d'être ainsi confondus, par le directeur du journal clérical le plus violent et le plus grossier de Paris, celui qui injurie chaque jour M. Loubet, avec les pires ennemis de la République.

Ils ont fait du chemin depuis plusieurs années, MM. les « progressistes ». Et ce n'est pas fini !

Mais citons M. Edouard Drumont :

Voici exactement ce qu'il nous faut pour avoir, à la Chambre, à la législature prochaine, une majorité de 10 voix. Nous devons : 1° conserver nos 240 sièges; 2° déplacer 47.000 voix dans certaines circonscriptions, et 30 députés de Bloc n'ont obtenu ces ensemble qu'une majorité de 34.778 voix. Moins de 20.000 voix à déplacer pour changer les destinées de la France, pour lui rendre le culte de l'idéal, le passion de la liberté, l'amour de la patrie et du drapeau, pour délivrer à jamais un pays de la plus odieuse et de la plus abjecte des tyrannies ! Pour les conquérir ces vingt mille voix, il suffirait de bien peu de chose.

Dans « notre » 240 sièges, comme dit M. Drumont, figurent, bien entendu, les sièges des « progressistes ». Et voilà M. Lozé enrôlé par nous la bannière de la *Libre Parole*.

Quant à l'idée poursuivi par l'organe antisémite et jésuitique, on le connaît, et le Président de la République lui-même en a fait quelque chose.

Mais admettons un instant le succès de l'invraisemblable combinaison de M. Drumont. Supposons que la coalition de toutes les parties de réaction parvienne à obtenir, à la prochaine Chambre, une majorité de 10 voix.

Et après ?

D'abord, est-ce avec une majorité de 10 voix qu'un ministère peut gouverner ? Est-ce qu'il ne serait pas à la merci de la moindre défection, des abstentions et des abstentions ?

Et comment serait composé ce gouvernement ? Il devrait se recruter parmi les divers groupes de la coalition. Il comprendrait des hommes comme M. Méline et M. le comte de Mun, M. Piou et M. Gayot de Villeneuve, M. Ribot et M. Lazies.

Quelle politique pourrait suivre un cabinet aussi hétérogène, en face de deux cent quatre-vingts ou quatre-vingt-dix républicains de gauche, unis, disciplinés, qui lui feraient une guerre de tous les instants ?

Ne voit-on pas que ce serait le pêchis gouvernemental, l'instabilité ministérielle succédant à la stabilité qui depuis sept ans a permis aux affaires de se développer et aux législatures d'être si féconds.

Que deviendraient, dans ce désarroi, les intérêts industriels, commerciaux, agricoles, du pays ?

Quel compte en tiendraient ces monarchistes et ces bonapartistes qui ne songent qu'à nous ramener un duc d'Orléans ou un prince Victor, ces nationalistes qui rêvent d'un gouvernement « fort » et d'un régime plébiscitaire, ces cléricaux qui pleurent, avant tout entre, les intérêts de l'Eglise et de la Papauté ?

Et quel rôle jouerait, dans ce milieu, les « progressistes » qui, débordés et absorbés, servraient d'appoint aux vieux partis de réaction ?

***

Voilà pourtant la pente descendue rapidement par ceux des républicains modérés qui se sont séparés de l'armée républicaine pour lier partie avec les partis de droite.

De même que la *Dépêche*, à Lille, leur disait hier : « Vos candidats sont aussi réactionnaires que les nôtres. Rien ne les distingue ; de même que M. Piou, au banquet de l'*Action libérale*, écrivait : « Une main à droite (aux monarchistes et nationalistes) ; une main à gauche (aux progressistes), formons tous ensemble le parti des honnêtes gens », de même aujourd'hui M. Edouard Drumont ne confond dans la troupe multiple et bigarrée dont il est un des chefs les plus qualifiés.

Une telle situation est bien de nature à ouvrir les yeux à ceux des républicains modérés que le parti-pris n'aveugle pas.

Un des leurs, M. Maurice Leloir, frère du général commandant le 1er corps d'armée, leur traçait leur devoir, dans un remarquable étude dont nous reproduisons il y a quelques jours des extraits.

Qu'ils nous permettent de le leur rappeler :

« *Le devoir des républicains modérés, disait M. Maurice Leloir, n'est, en restant fidèles à l'ensemble du parti républicain, qu'en commençant par la faute de s'en séparer dans la direction générale de la politique, d'essayer de faire prévaloir les idées de modération et de prudence dont ils sont les représentants autorisés.*

« *Qu'ils n'oublient pas surtout que sous un régime démocratique aucun parti ne peut prétendre à une influence durable s'il ne fait pas confiance à cette démocratie elle-même ; et est des moments où la prudence et la sagesse résident moins que jamais dans l'esprit de timidité et de perpétuelle hésitation.* »

Belles paroles, qui devraient servir de guide à tous les républicains.

Mal, d'ailleurs, en d'autres termes, la même pensée qu'exprimait il y a quinze jours, à Manbeuge, un des hommes qui, dans notre département, par la modération de ses idées, la fermeté de son caractère, la largeur de son esprit, a su conquérir la haute estime de tous les partis, M. Boulfort, ancien président du Conseil général.

***

En l'intérêt politique, la stabilité ministérielle, l'avenir et la prospérité du pays, sont en solidaires. Ce n'est pas en envoyant au Sénat des hommes nouveaux, nécessairement inexpérimentés dans les grandes affaires publiques, hostiles au gouvernement et siégeant aux bancs de la minorité, que les délégués sénatoriaux du Nord sauvegarderont ces intérêts et consolideront le présent.

Les candidats du Congrès républicain leur offrent, au contraire, à cet égard, toutes les garanties désirables. En c'est en même temps, pour les républicains modérés, l'occasion de rallier le grande armée républicaine, à laquelle ils apporteront un élément pondérateur, sans doute, mais utile et parfois nécessaire.

Que les républicains modérés qui ne veulent suivre ni M. Drumont, ni M. Pouyer, qui veulent ne pas disparaître du plus ou plus dans les rangs hétéroclites des vieux partis réactionnaires, viennent donc résolument, dimanche, pour MM. Alfred Girard, Maxime Lecomte, Auguste Petit, Paul Heyez, Jean Trystram, Paul Bersez, Charles Debierre et Evrard Eilez.

Ils renforceront ainsi et compléteront l'union du grand parti républicain.

*GEORGES ROBERT.*

## Les pronostics de l'Echo

Chacun apprécie beaucoup les républicains, c'est l'attitude de l'*Echo du Nord*. Il prétend que la liste radicale est mal composée et que les hommes politiques qui en font partie inclinent tout à les inquiétudes. On ne garde bien de prendre ces déclarations au pied de la lettre, étant bien renseigné sur ce que parler veut dire et sur les finesses du dictionnaire de l'*Echo*. Par une traduction exacte, on sait que le journal de la Grand'Place a voulu dire que la liste radicale était imbattable, et que les hommes politiques qui la composent éprouvent toutes les garanties désirables.

C'est ainsi qu'il n'est déjà exprimé il y a quelques mois sur deux des candidats républicains, MM. Paul Hayez et Jean Trystram.

### AVANT

*(« Echo » du 20 mars)*

A quelle politique se rattachent les candidats qui sollicitent aujourd'hui les suffrages des électeurs sénatoriaux, n'est pas toujours de dire.

MM. Hayez et Trystram, combistes d'hier, seraient des combistes de demain. Les déclarations qu'ils vont faire ces délégués, selon des formules qui ont déjà servi à leurs devanciers radicaux-socialistes ne leur empêcheront pas de s'embrigader dans les partis extrêmes et, à l'exemple de MM. Maxime Lecomte et Girard, de voter les motions les plus violentes de la politique dite avancée.

MM. Hayez et Trystram sont du bois dont on fait les Girard. D'ailleurs, ils ont déjà donné aux partis extrêmes les gages les plus sérieux. L'un a fondé dans le Nord un de ces comités de politicions qui sont dans le moin de M. Maccarel, une damnée de M. Combes et l'autre a été à Dunkerque l'artisan d'une alliance avec les socialistes qui, selon l'usage, n'a profité qu'à ceux-ci. Mauvais débuts pour se poser en champions de l'ordre et de la liberté !

*(« Echo » du 24 mars)*

Ce serait l'irrémédiable décadence de la région du Nord, si le travail et l'épargne ont toujours fait de véritables miracles.

Et voilà ce que demandent les radicaux-socialistes Hayez et Trystram qui sollicitent la confiance des électeurs sénatoriaux du Nord !

Ce ne peut être ni à Douai, ni à Dunkerque, mais évidemment à Toulouse, que de pareilles candidatures ont été inventées...

### APRÈS

*(« Echo » du 1 avril)*

MM. Hayez et Trystram sont élus.

Ils le doivent pour une part à leur situation personnelle, et, pour une autre part, aux déclarations parfaitement modérées qu'ils ont faites aux électeurs.

MM. Hayez et Trystram sont priés aux grandes affaires industrielles de notre région et ils n'ont pas manqué de le faire remarquer dans les réunions qu'ils ont organisées en vue des leurs tournées électorales. Il a pare à plusieurs que cela était une garantie suffisante de leur sagesse et ils ont recueilli ainsi un certain nombre de voix voix hésitantes qui, étant à la limite de deux partis, sont souvent comptées comme favorables, dans le calcul des prévisions, par les deux partis à la fois.

Le programme des candidats avancés, en dépit de certaines aberrantes vociférées, s'inspirait des efforts de modération qui ont frappé tout le monde.

M. Trystram bénéficiait en outre et le faisait bénéficier en liste du grand nombre de ses pairs qui prit une part si active aux campagnes économiques intéressant la prospérité du département du Nord et dont la région dunkerquoise vénère, peut-on dire, la mémoire.

## Les Professionnels du Patriotisme

### La série continue

C'est décidément un jeu agaçant ! Le dernier du panier réactionnaire, progressiste ou libéral, représenté par les candidats au Sénat, ne comprend que des exemptés ! Que sont donc les autres ? Voici le tour de M. Edmond Faucheur. L'*Echo*, dans son panégyrique, nous apprend qu'il est né à Lille en 1880. Il avait donc trente et un ans en 1870, quand prêt repousser l'envahisseur la France appelait sous les armes tous les *hommes de 20 à 40 ans !* Dans quel corps de troupes M. Faucheur a-t-il servi ? Comment a-t-il manifesté son amour ardent pour la patrie que les républicains défendaient, avec héroïsme ? Mystère. L'*Echo* est muet sur ce chapitre, mais par contre il veut bien rappeler que M. Faucheur protégeait l'Ecole européenne du Commerce de Lille ! Perfidie ! Après avoir échappé lui-même au service militaire, M. Faucheur cherchait à y faire échapper les fils à papa, ses amis.

N'empêche qu'il se pose encore en patriote et en défenseur de la Patrie ! Oui, à condition que le peuple seul en supporte les charges. Les voilà bien, les chauvinisme du patriotisme !

## Leurs titres !

M. Emile Scrive serait-il perdu le record de la haute valeur et des éminents services qu'il paraissait détenir à vie dans le parti clérical ? Les Namur, les Morsex et autres Arnould étaient bien de rivaux dangereux pour lui, mais leurs titres demeuraient encore insuffisamment connus. Il n'en est pas de même de docteur Paul Jean. La *Dépêche* nous dit, en effet, enthousiasmée, en deux longues colonnes, les éminents services rendus à l'enseignement d'Amiens, au département du Nord, à la France par M. le docteur Paul Jean. Il est âgé de 45 ans et nous voyons que déjà « par sa science, son activité, etc. » il a « obtenu une vitale indépendance comme Manbeuge, dans un centre de labeur aussi formidable » conquérir des fonctions qui le signalent tout particulièrement à l'attention de tous ceux que passionnent les intérêts économiques du pays.

M. le docteur Paul Jean est en effet « président du Syndicat Manbeugeois, président d'honneur de la société Jean Mabuse, de Vélocs-Club Manbeugeois et de la Fédération *Internationale* du pédalage [illegible]

On avoue que « l'industrie sucrière, fagitcolleuse en souffrance, la question sociale en ébullition, le pays aux prises avec des difficultés diplomatiques ne sauraient avoir au Parlement de représentant plus autorisé que l'honorable M. Paul Jean, président du Vélocs-Club et — ne l'oublions pas — de la Fédération *Internationale* du jeu de balle !

Malheureusement, nous craignons que le corps électoral, peu observant, ne refuse de reconnaître ces hautes compétences et ne le lance, après le scrutin de dimanche, Paul Jean comme devant !

## L'INDUSTRIE SUCRIÈRE

### et les élections

Sous ce titre, l'*Echo du Nord* se fait écrire une lettre anonyme, où il reproche aux sénateurs de ne pas avoir déposé la proposition de loi de M. Cailleux de 1881 sur les sucres, et où il écrit que « M. Cailleux n'écoute que les suggestions d'un spéculateur dont le nom est devenu tragiquement célèbre, M. Cromier, qui fut l'unique inspirateur du ministère des finances. »

Voilà des affirmations en moins ménagées et imprudentes.

Tout d'abord, quels furent les colons de la loi de 1884 ? Sur quelle initiative fut elle sollicitée et obtenue du Parlement ?

Sur l'initiative de la Société des Agriculteurs de Nord.

Sur l'initiative des républicains qui étaient alors à la tête, le regretté Florimond Desprez et M. Mesureur qui, aujourd'hui, recommandent ouvertement la liste des candidats républicains.

Et, à la Chambre, MM. Alfred Girard et Maxime Lecomte, qui étaient alors députés, votaient pourvoyant à la loi en votant.

Est-ce que si M. Mesureur pensait, comme l'*Echo du Nord*, que nos sénateurs et députés républicains n'ont pas défendu vaillamment les intérêts de notre département, il patronnerait aujourd'hui leurs candidatures ?

***

La loi de 1884 fut abrogée. Oui, mais il tout toute la mauvaise loi des correspondants fictifs de l'*Echo* pour essayer de faire porter une part quelconque de responsabilité dans cet abrogation aux élus républicains du Nord.

Aucun élu républicain n'a été libéral, ni M. Barrois, ni M. Motte, ni M. Descatte, ni M. Pichon, n'écrivant signer une pareille [illegible]

Ils savent, au contraire, avec quelle rudeur, lutant obstinément de leurs idées politiques, les élus du Nord combattirent de nouvelle législation. Tous firent leur devoir. Mais c'était une lutte du Nord contre le Midi, et non représentants, même nombreux que nous des départements méridionaux, ne pouvaient que succomber.

***

Et puisque l'*Echo du Nord* soulève cette question, à propos de laquelle on essaye déjà vainement de tromper le pays hors des élections législatives, nous avons le devoir de répéter ce que nous avons dit récemment : il savoir qu'une des grandes forces des élus de Midi réside dans leur connaissance politique. Tous, à de rares exceptions près, sont républicains, leur parti de la majorité régie bicéline, et soit, par cela même, sans cesse plus puissants par les pouvoirs publics.

Supposons notre députation du Nord, où elle d'être divisée à peu près par moitié en ministériels et antiministériels, composée uniquement de républicains siégeant sur les bancs de la majorité. Combien serait plus grande l'influence de nos 22 députés et de nos 8 sénateurs s'ils marchaient tous et toujours unis et solidaires, agissant sagesse du gouvernement et des Chambres non en adversaires, mais en amis !

***

Quant à M. Crémier, l'*Echo du Nord* est bien imprudent de mêler son nom à cette mauvaise querelle cherchée aux élus républicains.

Notre contrôle ne doit pas ignorer, en effet, que ce trop célèbre spéculateur était l'intime ami du ministère progressiste Pérot, du ministère Mercier, du progressiste sénateur Delelis, de l'Alsace, de la nationale progressiste Lasset.

Ces divers progressistes étaient les représentants autorisés de la grande coterie. Ils ne sont eux qui conseillaient M. Crémier.

Ces grands brasseurs d'affaires sont donc responsables plus que, tous autres de la loi de Cailleux, et du krach épouvantable dont nous nous consolidaient de la région du Nord viennent de supporter les résultats désastreux dans la dernière campagne betteravière.

## M. LOZÉ

### et le Secrétaire rédacteur

M. Lozé a eu pour secrétaire un M. Bégouin, nous ne croyons pas autoriser son nom, qui n'est présenté au concours pour un emploi de rédacteur au ministère de l'intérieur et qui a réussi.

M. Lozé comptait profiter de cette circonstance pour se faire accompagner dans ses tournées électorales par un « fonctionnaire du ministère de l'intérieur ».

Mais M. Bégouin devait occuper officiellement son emploi à partir du 1er janvier et M. Dubief, ministre de l'intérieur, lui a demandé d'opter entre cet emploi et les fonctions de secrétaire de M. Lozé.

Le fonctionnaire n'a pas hésité, et depuis quelques jours le rédacteur rédige et n'accompagne pas le candidat.

## De la « Dépêche » à M. Lozé

Dans la biographie d'un des illustres inconnus qui composent la liste de la *Dépêche* et de la Croix, on trouve cette phrase :

« Tous les candidats libéraux sont en double sénatorie qu'on ne peut leur reprocher aucune politique politique, et que tous ont à cœur d'être utiles et de rendre service.

« On n'est trouvé point qu'ils ont affirmé et qui affirmé qu'ils ont brûlé. On n'en trouve point qui changent leur fusil d'épaule, suivant les circonstances, et leur intérêt, et qui, comme on dit vulgairement, changent d'opinion comme on change de chemise.

« Ils ont cette probité politique qui fait qu'ils ont et adversaires ne sont exactement ce qu'ils sont, et qu'ils tel été et ce qu'ils resteront.

« Aucun d'eux n'a eu les difficultés ennuyeuses et diverses qui sont parfois si difficiles à expliquer, ni ces variétés d'opinions impossibles à concilier ».

Voilà, si nous ne nous trompons, un trop droit sanglant à l'adresse de M. Lozé.

Eh ! bien, nous n'empêchera pas au même Lozé d'être, en second tour, le candidat de la *Dépêche* et de la *Croix*, où il « se déclarera « honoré » et « fier » d'occuper les voix cléricales avec le même désintéressé qu'il apportait il y a trois ans, à solliciter les voix socialistes.

Nous mettons l'ex-préfet de police en défi de nous démentir.

## A propos de M. Jeanneret

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Il y a quelques années, j'avais pris de cinq mille francs d'économies que j'avais amassées après vingt ans de labeur.

Un agent se présente chez moi, m'offrant des titres d'une Compagnie d'assurances (*Il s'agit d'un agent* [illegible] administration M. le général Jeanneret.

Ce nom suffit pour me donner confiance.

Malheur. — Confiant dans cette recommandation, je fis ruiné ainsi que mes [illegible] Tout [illegible] pourrez-vous me dire si d'une liste de noms personnes qui ne trouve sur la liste des [illegible] *Echo du Nord* ?

Bien des personnes du pays qui ont été ruinées par la confiance qu'elles ont eue en ce général, sauront la conduite qu'elles ont à tenir.

*Un Détenu.*

Nous laissons à la *Dépêche* le soin de répondre.

## A la Frontière !

Le public sait-il : Que nos bons [illegible] ont envoyé d'Outre-Rhin, de la [illegible] 1906 au 31 mai 1906, exactement [illegible] tiles de graines de betteraves sélectionnées [illegible]

[illegible]

[illegible]

[